

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE D'ASNIÈRES-SUR-OISE

Réunion du Conseil Municipal

(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira
en Mairie, en séance ordinaire

LE VENDREDI 20 MARS 2026 À 20H00

Le conseil municipal sera retransmis en direct sur le site internet de la ville : <https://ville-asnieres-sur-oise.fr/>

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 MARS 2026

- 1- Installation du Conseil Municipal
- 2- Désignation d'un Secrétaire de séance
- 3- Élection du Maire
- 4- Détermination du nombre d'Adjoints
- 5- Élection des Adjoints au Maire
- 6- Présentation de la Charte de l'élu local et des conditions d'exercice des mandats locaux
- 7- Délégations au Maire
- 8- Composition de la Commission d'Appel d'Offre (CAO)
- 9- Composition de la commission de contrôle des listes électorales
- 10- Désignation des délégués du Conseil Municipal auprès d'organismes de coopération intercommunale, associations, et divers organismes
- 11- Désignation des délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- 12- Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints
- 13- Désignation des membres du Conseil Municipal dans les diverses commissions

Le Maire
Eric THERRY

